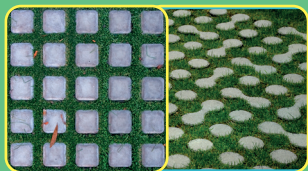
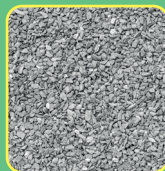


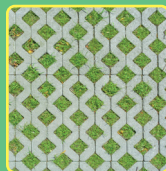
Quelques exemples de matériaux poreux ou infiltrants pour vos allées de jardin, stationnements, etc.



Pavés à large joints
(de toutes les formes...)



Graviers



Dalles alvéoles
engazonnées



Sable stabilisé



Ecorces



À NOTER

Je lis attentivement la liste des revêtements considérés poreux ou infiltrants dans mon PLU. Cette liste peut différer d'une commune à l'autre.

+ d'infos ?

ESPACE INFO HABITAT de Lorient Agglomération

Rue de l'Aquilon - Esplanade du Péristyle
(à côté de la Maison de l'Agglomération) - 56100 Lorient

Ouverture du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h (fermeture le jeudi matin).

Joignable au numéro vert :

N°Vert 0 800 100 601

ou par mail : urbanisme@agglor-lorient.fr

Urban

Mon projet pas à pas

C'est quoi un
coefficient
de biotope ?



bobotte.studio

LORIENT
AGGLOMÉRATION





Dans chaque secteur de la ville, un **COEFFICIENT DE BIOTOPE** peut être fixé par le Plan Local d'Urbanisme

Il s'agit du rapport :

Surfaces naturelles ou perméables
Surface totale du terrain

COMMENT LE CALCULER ?

Pour le calculer, j'identifie sur mon terrain :

-  La surface éventuelle couverte par des talus, des arbres, des fossés naturels
-  La surface de jardin engazonné, fleuri, potager
-  La surface de revêtements poreux ou infiltrants (voir au dos) et de toiture végétalisée
-  La surface de mon terrain

LE CALCUL

$$\begin{aligned} & (\text{Purple square} \times 1,2) \\ & + (\text{Green square} \times 1) \\ & + (\text{Orange square} \times 0,5) \\ & \div \text{Red outline square} \\ & = \text{Black outline square} \end{aligned}$$

C'est le coefficient de biotope de votre projet



À NOTER

Dans certains PLU, la véritable pleine terre (les 2 premiers types de revêtements) doit compter pour au moins 50% du coefficient demandé.

LE RÉSULTAT

➔ Si mon coefficient est supérieur ou égal au coefficient demandé, c'est tout bon !



Je reporte le calcul effectué dans la pièce n°4 / Notice architecturale de ma demande de Permis.

➔ Dans le cas contraire, je revois mon projet pour être conforme au PLU avant de déposer ma demande de permis.

Les services Urbanisme de ma mairie ou de l'Espace Info Habitat de Lorient Agglomération peuvent m'aider à adapter mon projet.

Ce ratio instauré dès 2021 dans le PLU de la Ville de Lorient permet de s'assurer de la **qualité environnementale d'un projet** en réponse à plusieurs objectifs :



Permettre à l'**eau de pluie** de retourner dans le sol et ne pas inonder son terrain lors des fortes pluies



Permettre à la petite faune et aux insectes de continuer à vivre et à passer dans les jardins



Respirer et profiter d'un cadre de vie agréable, car la présence de nature assainit et rafraîchit l'air